CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes 04 91 57 50 57

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 FEVRIER 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET : Rapport d'activité annuel du bureau de représentation du Conseil départemental à Bruxelles.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet du présent rapport est de fournir un bilan des activités pour l'année 2018 de la représentation du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône auprès des institutions européennes. Cette représentation opérationnelle est ouverte depuis janvier 2018, suite à la présentation d'un rapport en comité technique paritaire du 5 octobre 2017 qui autorisait le principe de son installation.

Pour mémoire, la mission de ce bureau de représentation est :

- 1. d'augmenter la capacité du Conseil départemental et des acteurs du territoire à obtenir des financements européens en identifiant les opportunités de financement et en accompagnant les directions opérationnelles et les partenaires extérieurs dans le montage de projets ;
- 2. de défendre les intérêts du Conseil départemental et des acteurs du territoire en faisant un travail de veille et de lobbying sur les politiques, la réglementation et les instruments de financement de l'Union européenne ;
- 3. de participer au rayonnement du territoire auprès des acteurs européens en positionnant le Conseil départemental au cœur des réseaux européens ;
- 4. d'accueillir des délégations venues du territoire de Provence.

Après un an d'activité, les efforts déployés ont permis d'obtenir des résultats très satisfaisants.

Concernant la recherche de financements, l'action du bureau a permis :

- d'obtenir 7,467 millions d'euros au titre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), sur un coût total des projets de 8,2 millions d'euros. Cela a donc permis le cofinancement de 90% du coût total des projets d'insertion de jeunes très éloignés de l'emploi. Ces projets sont portés par les partenaires de la Collectivité et répondent aux besoins du territoire et aux dispositifs mis en œuvre par le Conseil départemental;
- d'obtenir 75 000 euros, au titre du programme européen WiFi4EU. Suite à une action d'information auprès des communes des Bouches-du-Rhône, cinq d'entre elles ont pu obtenir 15 000 euros pour l'installation de points d'accès WiFi gratuits sur leur territoire ;
- l'identification d'autres opportunités de financement pour l'insertion socio-professionnelle, la mobilité des jeunes, la création d'infrastructures sanitaires et sociales, les actions éducatives, la culture, les transports doux, etc... En 2019, nous focaliserons donc notre action sur ces thématiques.

Concernant la défense des intérêts de notre territoire, l'action du bureau a permis :

- de faire entendre la voix du Conseil départemental sur les grands enjeux européens et notamment la préparation du futur budget de l'Union pour la période 2021-2027. Des courriers et propositions d'amendements ont été envoyés au Parlement européen, à la Représentation permanente française auprès de l'Union européenne et au Comité européen des régions. Des échos positifs ont été constatés auprès des parlementaires, notamment concernant la révision du Fonds européen de développement régional et la politique agricole commune.

Concernant le rayonnement du département, l'action du bureau a permis :

- de positionner le Conseil départemental comme un acteur de poids sur les questions européennes, tant sur le territoire des Bouches-du-Rhône qu'en dehors. De nouveaux et fructueux contacts avec les services de la Région et de la Métropole ont été noués et une collaboration très profitable avec l'ATD13 pour former les élus du département et faire entendre leur voix auprès des institutions européennes a été entamée. Le bureau s'est également fait connaître auprès des autres représentations régionales françaises et étrangères installées à Bruxelles et auprès de la Représentation permanente française auprès de l'Union européenne;
- de nous positionner ou repositionner au sein de réseaux à vocation européenne (ADF, AFCCRE, réseau LIKE pour la culture), faisant ainsi émerger plusieurs opportunités de partenariat au niveau européen, que nous nous attacherons à saisir en 2019.

Concernant l'accueil à Bruxelles des acteurs du territoire, l'action du bureau a permis :

- de recevoir le premier Vice-président et Délégué aux affaires européennes, ainsi que la Déléguée à la petite enfance, tant pour installer officiellement notre représentation à Bruxelles que pour rencontrer des représentants de la Commission européenne en charge de thématiques à enjeux pour notre territoire.

Concernant les perspectives 2019, il s'agira :

- de poursuivre l'ensemble des 4 objectifs pour une montée en résultat après cette année test ;
- de mettre en œuvre une stratégie d'influence et une action de plaidoyer vis-à-vis de l'Etat et de la Région afin de nous assurer que les actions mises en œuvre par le Conseil départemental et nos partenaires seront bien éligibles aux financements européens sur la période 2021-2027;
- d'améliorer la réactivité des directions de la Collectivité quant à la recherche de financements européens via l'organisation de réunions d'information et de missions sur Bruxelles et la désignation ou la spécialisation d'un agent sur les enjeux européens dans chaque direction ;
- de contribuer à l'articulation des dispositifs européens de la Métropole et du Département.

Ce rapport est sans incidence financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL